

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION BREGUIERES COLLETTES VAL FLEURI

Préambule : L'Assemblée générale 2020 a pour but de présenter l'ensemble des actions de l'exercice qui s'est tenu du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Exceptionnellement, les adhérents sont invités à s'exprimer par correspondance ou courriel, compte-tenu de la pandémie COVID-19 et des périodes de confinement.

Composition du bureau 2019 :

Chantal Bontoux (Présidente), Daniel Lafosse (vice-président), S.Attard (Vice-Présidente), D.Cuny (Vice-Présidente), J.Coulon (Secrétaire générale), Paulette Pillon (secrétaire générale adjointe) S.Karim (Trésorière), P.Riou (Trésorier adjoint).

Nos représentants du Conseil d'Administration :

- Lucien PIOVANI, Président d'honneur de l'ABCV.
- Marilou HECKER, représentante du quartier du Val Fleuri

1/3

RAPPORT MORAL

L'ABCV (Association Bréguières Collettes Val Fleuri) est une association loi 1901, la plus ancienne de Cagnes-sur-Mer, créée et déclarée au Journal Officiel en Mai 1958. Pour 2020, cela représente 62 années d'activité, toujours dans le bénévolat et la convivialité !

Ses objectifs : Défendre l'environnement et la qualité de vie des riverains dans le respect des statuts :

- Association de membres, tous BENEVOLES. Pas d'action politique au niveau de l'association.
- Améliorer la sécurité en partenariat avec la Police Nationale (Groupes de Partenariats Opérationnels) et la Police Municipale.
- Un territoire d'action sur un vaste secteur géographique urbanisé et collinaire donc nécessité de travailler avec des commissions par sous-quartier et par thèmes.
- Travail sur dossiers communs avec Association Pour la Réhabilitation du Vallon des vaux (Président A.Cazorla) et l'Association des Hautes Collettes et 3 Todos (Présidente J.Cornelius).
- Partenariat pour les animations avec l'association CREONS ENSEMBLE présidée par Edith GALLIOT en liaison avec les commerçants du Val Fleuri.

Notre philosophie : Rester à l'écoute des riverains et privilégier les solutions de médiation avec les pouvoirs publics.

Améliorer la convivialité et faire vivre la démocratie citoyenne.

Préserver notre environnement pour le transmettre aux générations futures.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Bilan des actions menées en 2019 et Bilan financier de l'exercice 2019.
2. « Projets, perspectives ».

1- BILAN : Les principaux dossiers de 2019 traités ou en cours

L'ABCV est intervenue dans l'enquête publique pour le PLUM et a sollicité les riverains à cet effet. Le PLU Métropolitain a été soumis à enquête publique du 29 Avril au 19 juin 2019.

L'ABCV demande une densification modérée de nos quartiers avec des voiries adaptées et surtout une amélioration des espaces verts en nombre et surfaces dans tous les quartiers.

1-1/ Travaux

Requalification de l'Avenue des Tuilières en liaison avec la Métropole et la Municipalité : quelles dates sont retenues pour terminer la seconde partie ?

- Du rondpoint Schuman à la rue Fragonnard, l'ABCV a activement participé avec les équipes sur le terrain et la Municipalité. La seconde partie annoncée pour la fin du mandat n'a toujours pas débuté !
- Reste également à ouvrir un barreau de liaison entre l'avenue Ziem et l'avenue des Tuilières (Deconchy). L'ABCV propose d'aménager cette voie pour les cyclistes et piétons. Un espace partagé et limité à 30km/heure qui serait vraiment le bienvenu pour une mobilité plus douce.

Quartiers Maure et Gros Baux : Chaussée dangereuse pour trafic dense.

- Amélioration de la voirie chemin des gros Baux : mise en place de barrières de protection.
- Chemin de la Maure, ralentissement et reprise partielle des enrobés

Quartier des Bréguières

- Sécurisation des accès autour du Collège des Bréguières. **Reste à faire le chemin des Rosiers..**
- Avenue des Chênes : demande d'amélioration des espaces de stationnement, de la voirie et trottoirs.
- Avenue des Violettes et avenue Ziem : Enquête menée par l'ABCV pour optimiser les aménagements, sécuriser les piétons, créer des stationnements et des zones de croisement. Travaux réalisés.

Quartier des Collettes

- Dossier assainissement, partie supérieure du chemin des collettes : travaux réalisés
- Demande de reprise des enrobés et traitements des racines de pins sur le chemin Renoir et le chemin des collettes **très déformé dans sa partie basse.**

Quartiers Val Fleuri, Campanette et Vallon des vaux :

Val Fleuri : Utilisation nocturne abusive du micro-stade, les désordres continuent malgré des travaux importants pour limiter les nuisances. De nouvelles dispositions seront prises avec deux portails d'accès.

- Suivi construction ERILIA : Le permis a été contesté par l'ABCV, les hauteurs revues à la baisse.
- Amélioration du carrefour avenue des Chênes/avenue du Val Fleuri.
- Amélioration du carrefour Val Fleuri / Pruniers.

Campanette : Le trafic est toujours intense et la circulation des piétons reste mal protégée. Les espaces de stationnement créés sont souvent utilisés sur de longues périodes ce qui freine la rotation.

Vallon des vaux : Terrains avec constructions abusives : interventions auprès du Procureur de la République, du Préfet, et du Ministre de l'Ecologie. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés.

1-2/ Equipements

Crèches du Val fleuri: L'ABCV n'a cessé de demander que les équipements pour la petite enfance soient adaptés à la croissance démographique du quartier. Notre députée Laurence Trastour-Isnart a répondu en partie aux besoins avec **la crèche « Rose des vents Rose des sables » inaugurée en février 2018.**

Plusieurs familles du quartier restent en attente de solutions supplémentaires ;

Equipement culturel : L'ABCV propose depuis plus de 10 ans qu'un équipement public (ludothèque - bibliothèque ou **antenne du conservatoire** de musique) soit créé Av du val Fleuri (terrain disponible angle Val FleurixTuilières) et soit associé à des places de stationnement.

La municipalité ayant bénéficié du don d'une importante parcelle de terrain, l'ABCV a sollicité le Maire pour que les membres du bureau soient associés à une commission d'étude de projet. **Le permis de construire a été accordé le 10 avril 2019 et accueillera effectivement une partie du conservatoire.**

Proposition d'aménagement de l'espace autour de la Mairie Annexe afin de créer un espace de partage et de convivialité, un cœur pour ce quartier en liaison avec le jardin d'enfants du Val Fleuri. (Animations et marché) et l'école Jean GIONO toute proche.

1-3/ Stationnement

Le stationnement dans le quartier est un souci majeur.

- Des **arrêts-minute** ont été créés pour les usagers des commerces.
- Participation de l'ABCV à l'**Observatoire du Stationnement**. A la demande des riverains, plusieurs propositions de mise en place d'un stationnement payant que l'ABCV soutient.

1-4/Les animations de nos quartiers

- **Pot de rentrée de l'ABCV ouvert aux riverains.**
- **Deuxième édition du Salon du Vélo Electrique de Cagnes sur mer les 23 & 24 Mars 2019.** Accès gratuit pour les visiteurs. Les exposants venant de plusieurs villes du département et du var ont proposé leurs dernières créations, cycles, hoverboard, trottinettes. **Un succès** malgré les manifestations « Gilets jaunes » et une circulation chaotique ce week-end : 1260 visiteurs sur deux journées. Cette action se réalise en partenariat avec la **VILLE de CAGNES-SUR-MER** et **INTERMARCHE du Val Fleuri qui méritent un grand MERCI.**
- **L'Assemblée générale annuelle portant sur l'exercice 2018 s'est déroulée le 18 Mai 2019 dans la grande salle de l'Espace Val Fleuri.** Une centaine de participants ont échangé sur la vie de nos quartiers avec le Maire Louis NEGRE, La Députée de la Nation Laurence TRASTOUR-ISNART et l'équipe Municipale et ont partagé ensuite un beau moment de convivialité autour d'un buffet gastronomique préparé par les membres du bureau.

2 - Perspectives et projets d'action 2020

Pour faire face à la densification de nos quartiers, l'ABCV propose de suivre plus particulièrement les dossiers suivants :

- Aménager l'espace autour de la Mairie annexe du Val Fleuri, créer une place qui pourra accueillir un marché, des animations, des exposants.
- Ancrer au sein de cette Mairie Annexe un Espace Intergénérationnel qui permettrait de proposer des activités partagées entre les habitants jeunes ou moins jeunes. Nous soutenons depuis fort longtemps l'idée qu'une maison Intergénérationnelle puisse prendre place au cœur du Val Fleuri.
- Elargir le Salon du vélo électrique 2020 en créant plusieurs pôles d'animation.
- Projets des réaménagements de voiries et requalifications du Val Fleuri, chemin des Collettes, chemin de la Maure et Gros Baux.
- Sécuriser au maximum les cheminements piétons trop souvent étroits ou inexistantes et souvent utilisés par les vélos et autres trottinettes.
- Projet de création d'un conservatoire au Val Fleuri
- Suivi des travaux de requalification de l'avenue des Tuilières.
- Améliorer les accès Internet par la fibre au cœur de nos quartiers.

3/3

Conclusion : Du fond du cœur, MERCI mille fois aux membres du bureau sans lesquels rien ne serait possible. Remerciements chaleureux aussi aux élus qui n'hésitent pas à s'engager à nos côtés pour traiter nos demandes Et je n'oublie pas toutes celles et ceux qui contribuent par leurs adhésions et soutiens financiers au bon fonctionnement de l'association.

En tant que Présidente de l'Association depuis maintenant 18 ans, j'ai à cœur de transmettre aux générations futures un environnement de nos quartiers qui ne sera pas dégradé par une densification excessive, un environnement où la qualité de l'air et les espaces verts de proximité répondront aux besoins des habitants, un environnement où les équipements publics seront adaptés à la population présente, bref DES QUARTIERS où on aura plaisir à vivre au quotidien toutes générations confondues.

L'urbanisation actuelle est basée sur la règle « construire la ville sur la ville » et nous constatons que des zones non urbanisées jusqu'alors deviennent la proie des constructeurs!! Chercher l'erreur !

C'est la volonté exprimée dans un Plan Local d'Urbanisme de la Métropole, pour lequel l'enquête publique a donné son feu vert avec hélas bien peu de contestations adressées aux Commissaires Enquêteurs: pour le citoyen lambda, il fallait se déplacer avenue de Grasse aux horaires de bureau, ou consulter sur Internet une montagne de documents à télécharger, un parcours du combattant difficile à inscrire dans l'agenda quotidien !!

L'ABCV fait en sorte que chaque citoyen s'implique, participe à la vie de son quartier et devienne acteur au sein d'une association qui sait maintenir le cap et rester vigilante : 62 ans de bons et loyaux services, cela est un gage de sérieux ! Vous nous faites confiance – encore MERCI ! Aujourd'hui, vous pouvez renouveler votre adhésion en complétant le bulletin d'adhésion joint.

ENEZ dire ce qui vous tient à cœur pour votre quartier. OSEZ PRENDRE LE RELAIS !

Notre réunion mensuelle se tient le second jeudi de chaque mois dans la petite salle de la Mairie Annexe du Val Fleuri de 18h à 20h.

PARTICIPEZ ! Nous vous attendons nombreux et restons à l'écoute de vos projets et initiatives.

Aujourd'hui, je sou mets à votre approbation ce rapport moral 2019 et le compte financier joint.

Chantal BONTOUX

